



**Déclaration d'accident :**

A destination exclusive de l'assureur  
Contrat MMA n°113 414 898  
A adresser dans les 5 jours ouvrables par  
mail à [jean-francois.bellet@mma.fr](mailto:jean-francois.bellet@mma.fr)

Remarque : si vous avez besoin de conseils,  
ne pas hésitez à prendre contact avec le  
SNPSC **avant** d'envoyer votre déclaration à  
l'assureur.

**Le moniteur**

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Carte adhérent SNPSC n°:  
Téléphone :

**La victime**

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :  
Téléphone :  
Type de blessures :

**Le(s) témoin(s)**

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :  
Téléphone :

**L'accident**

- Dans quelle activité s'est produit l'accident ? (canyon, spéléologie, autre à préciser...)
- La date et l'heure de l'accident :
- Lieu précis de l'accident :



**Descriptif de l'activité et dispositions de sécurité mises en place (consignes, techniques).**

Cette déclaration a pour objectif de donner une « photographie » de l'accident à l'assureur et permettre une première appréciation des responsabilités.

Vous devez y indiquer les éléments suivants : descriptif de l'accident, météo, taille et niveau du groupe, matériel utilisé, consignes de sécurité, techniques utilisées, intervention éventuelle d'un autre participant ... et joindre si possible une ou des photos du lieu de l'accident.